

FC

Rôle du médecin dans les troubles neuro-développementaux chez l'enfant

Responsables

Pr Frédéric HUET, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
UFR des Sciences de Santé, Chef de service, Pédiatrie CHU Dijon
Mme Sophie SALTARELLI, Orthophoniste, Coordinatrice Santé
et Directrice de PLURADYS

Présentation

Les médecins ont un rôle primordial dans la coordination et la préconisation des interventions thérapeutiques (rééducations) et médicamenteuses des enfants qui présentent des troubles neuro-développementaux (troubles spécifiques des apprentissages ou du développement). Pour autant, ils peuvent se sentir démunis lors de la mise en place d'un accompagnement adapté. Le diagnostic des troubles des apprentissages et développementaux, basé sur des démarches différentielles et dynamiques, repose sur une connaissance des signes d'alertes dans les nombreux domaines du développement de l'enfant et sur une bonne connaissance de l'organisation des filières

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

de soins.

La formation "Rôle du médecin dans les troubles neuro-développementaux chez l'enfant" apporte ces connaissances spécifiques et vise ainsi à améliorer la coordination des acteurs de terrain pour le repérage, le diagnostic et la prise en charge de ces patients.

Objectifs de la formation

- Identifier les Troubles Spécifiques des Apprentissages, les Troubles du Spectre Autistique, le Trouble Développementale de la coordination selon les classifications internationales (DSM-5)
- Distinguer les signes d'appels, au regard des normes développementales
- Décrire le rôle des différents professionnels et leurs domaines de compétences
- Utiliser l'arborescence diagnostique
- Planifier l'analyse pluridisciplinaire et l'orientation du patient

Organisation pédagogique

7h d'enseignement sur 1 année universitaire.

Contenu

- **Module 1**
 - Nouvelles classifications : nouveaux syndromes ? nouveaux besoins ?

Les Troubles Spécifiques des Apprentissages, les Troubles du Spectre Autistique, le Trouble Développementale de la Coordination feront l'objet d'une description selon les classifications internationales (DSM 5). Un regard chronologique sera apporté sur l'évolution des classifications afin de comprendre l'évolution des terminologies et des procédures diagnostiques inhérentes.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- **Module 2**

- Des troubles repérés aux troubles diagnostiqués : la question des signes d'appels et des marqueurs de déviance, quantitatifs et qualitatifs

Repérage des signes d'appels, au regard des normes développementales Rôle des différents professionnels : domaines de compétences et grille de lecture des comptes rendu

- **Module 3**

- Synthèse des informations et des analyses cliniques et pluridisciplinaires : champs de compétences professionnelles partagées et niveaux d'intervention

Arborescence diagnostique et différents niveaux d'intervention
Analyse globale pluridisciplinaire et orientation du patient

Public

- **Public**

- médecins généralistes
- pédiatres
- médecins spécialistes
- médecins scolaires
- médecins de PMI
- internes

Validation de la formation

L'évaluation des connaissances est continue tout au long de la journée, à l'issue de chaque module. Chaque module se termine par le même QCM que celui débutant la séquence du module, afin que le participant mesure son cheminement. Le module 3 permettra en outre au praticien de vérifier s'il connaît les réponses et les argumentaires à apporter à son patient.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Questionnaire type QCM
- Réponses à apporter aux cas cliniques
- Questionnaire post formation

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Intervenants

- **Mme S. SALTARELLI**, Orthophoniste, Coordinatrice Santé et Directrice de PLURADYS
- **Mme J. LAPREVOTTE** Ergothérapeute, Vice Présidente de PLURADYS, Dijon
- **Dr P. VURPILLAT ALMANZA** Pédiatre, Besançon

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.